



## **COMMUNIQUE DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES À L'ASSEMBLEE GENERALE**

Colombes, le 20 Septembre 2017

La société NR21 annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) les documents préparatoires à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017, qui peuvent être consultés sur le site internet de la société à l'adresse [www.nr21.eu](http://www.nr21.eu), dans la rubrique « Information réglementée ».